

Rétractation achat véhicule neuf

Par Lobo40, le 25/04/2024 à 07:06

Bonjour,

J'ai commandé un véhicule neuf en AOUT 2023 avec une date de livraison maximum annoncée par le concessionnaire pour AVRIL 2024, le concessionnaire nous affirmant que vraissemblablement la livraison se ferait avant.

Renseignements pris en concession, aucune nouvelle visible d'une éventuelle livraison pour les jours à venir.

Ma question : est-il possible de faire un courrier de RETRACTATION D'ACHAT à partir du 1er MAI 2024 pour non respect du délai de livraison ?

Merci infiniment pour votre réponse. Cordialement

Par janus2fr, le 25/04/2024 à 07:16

Bonjour,

Tout est expliqué dans ce dossier :

https://www.guechoisir.org/lettre-type-livraison-de-voiture-non-respect-des-delais-n969/